

CHIFFRES CLÉS DES ENTREPRISES D'INSERTION

2023

PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR



la fédération
des entreprises
d'insertion

Provence-Alpes-Côte d'Azur

Performance économique

83 M€ de produits
dont 84% de C.A

70,2 M€ de chiffre d'affaires
54,6 M€ de masse salariale redistribuée
7,5 M€ d'aide aux postes perçus
2,1 M€ d'impôts et taxes versés
84% des entreprises sous statut commercial



Services et transports

Chiffre d'affaires

9,8 M€

Nombre d'ETPi

147

Nombre d'entreprises

15



Déchets

Chiffre d'affaires

21,1 M€

Nombre d'ETPi

163

Nombre d'entreprises

8



Travail temporaire

Chiffre d'affaires

34,9 M€

Nombre d'ETPi

853

Nombre d'entreprises

17



BTP

Chiffre d'affaires

4,1 M€

Nombre d'ETPi

38

Nombre d'entreprises

4



Environnement

Chiffre d'affaires

0,3 M€

Nombre d'ETPi

5

Nombre d'entreprises

1

Parcours vers l'insertion durable

5 024
salariés



4 616 salariés 92%

en parcours d'insertion
(soit 1 207 ETPi)



408 salariés 8%

hors insertion
(soit 292 ETP)

29%



71%

663



3953



Nombre de personnes
en parcours d'insertion

Profil des personnes en parcours d'insertion à leur entrée

72%

de niveau
inférieur ou égal
au CAP/BEP

21%

de demandeurs
d'emploi de plus
de 24 mois

14%

d'allocataires
de minima sociaux

28%

de jeunes de moins
de 26 ans

11%

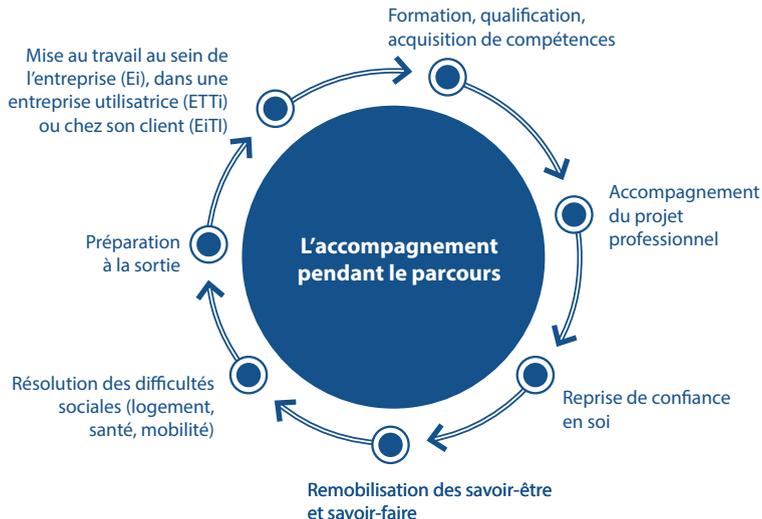
de séniors
de 50 ans et plus

3%

de personnes
reconnues travailleurs
handicapés

Certains peuvent entrer dans plusieurs catégories et, à ce titre, être comptabilisés dans chacune des catégories.

Performance sociale



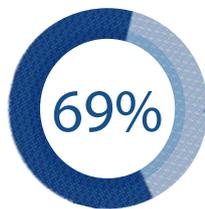
A l'issue du parcours



des personnes sortent directement dans l'emploi en CDI ou en CDD



poursuivent leur parcours en emploi dans une autre structure d'insertion ou de handicap, ou en formation



de réussite

31% autres sorties

Les entreprises d'insertion en résumé

Au-delà de leur vocation économique, inhérente à toute entreprise, les entreprises d'insertion mettent l'inclusion des plus vulnérables au cœur de leur stratégie d'entreprise.

Par leur action, elles favorisent, chaque année, le retour à l'emploi de milliers de personnes en difficulté : demandeurs d'emploi de longue durée, allocataires de minima sociaux, jeunes sans qualification, seniors, etc.

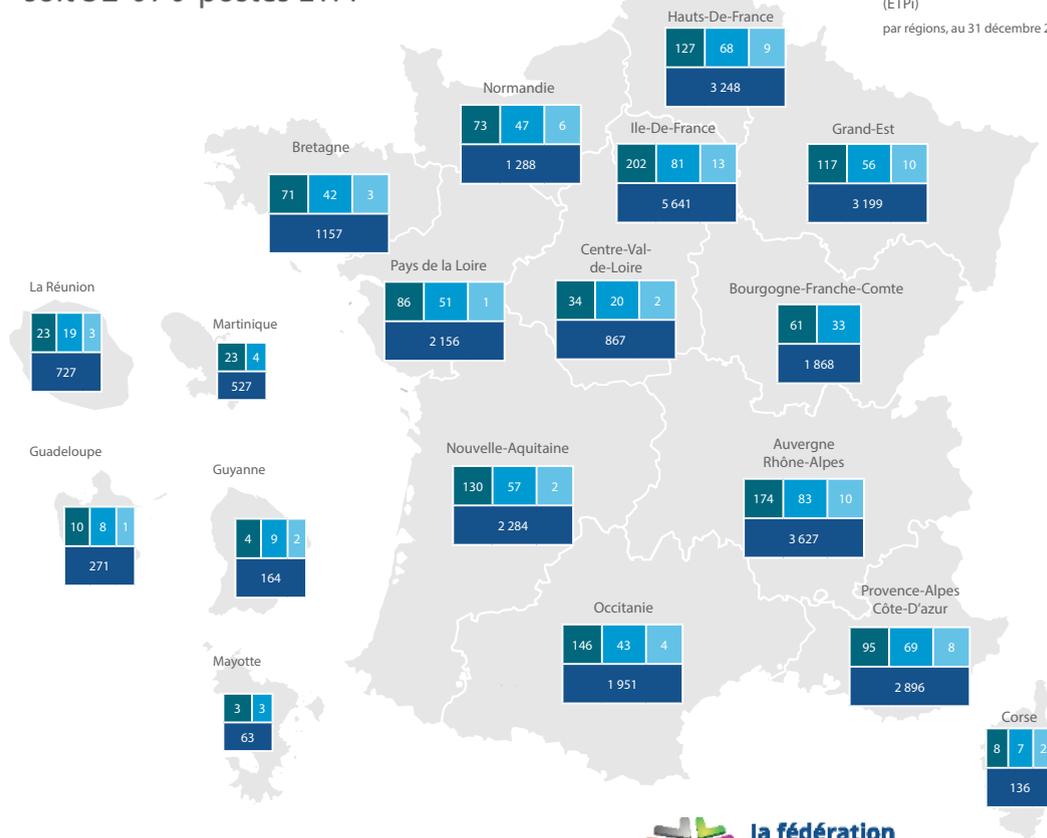
Les entreprises d'insertion (Ei), les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTi) et les entreprises d'insertion par le travail indépendant (EiTI) mobilisent l'activité économique, par un contrat de travail ou par l'apport d'affaires, pour permettre aux personnes d'être immédiatement en situation de production et de construire un accompagnement socioprofessionnel qui vise l'insertion durable.

- > Des entreprises soumises aux mêmes règles fiscales, économiques et juridiques que toute TPE/PME.
- > Des entreprises qui font le choix de la qualité, déjà 140 d'entre elles sont labellisées RSEi par l'AFNOR.
- > Des ressources provenant à plus de 80% de la commercialisation des biens et des services qu'elles produisent.
- > Des entreprises conventionnées par l'État pour leur mission d'inclusion dont découle une aide au poste par ETP d'insertion.
- > Des moyens spécifiques dédiés à l'accompagnement et l'encadrement des personnes en parcours.
- > Un contrat de travail de droit commun d'une durée maximale de 2 ans.

2 164 entreprises conventionnées en France pour 94 690 personnes en parcours d'insertion soit 32 070 postes ETPi

■ Nombre d'Ei
■ Nombre d'ETTi
■ Nombre d'ETPi
■ Nombre de postes d'insertion (ETPi)

par régions, au 31 décembre 2023.



Ces chiffres sont issus de données transmises par la DGEFP, de données collectées par la fédération auprès de ses adhérents et des publications de la DARES.

Avec le soutien de :



La fédération des entreprises d'insertion
18-20 rue Claude Tillier - 75012 Paris
Tél. 01 53 27 34 80 - contact@lesentreprisesdinsertion.org